

TITRE	<i>Moniteur et assistant-moniteur de groupe</i>
DÉPARTEMENT	Accueil
VOLET	Programmes et animation

RESPONSABILITÉS GÉNÉRALES ET SPÉCIFIQUES

1. Effectue des tâches relatives au bon fonctionnement du service répit. À ce titre :

- Est le gardien des valeurs et des règlements en vigueur à Cité Joie
- Participe aux rencontres de travail de l'équipe d'animation
- Participe activement aux accueils et aux départs à tous les répits
- Collabore et participe à la vie de camp
- Respecte l'horaire de travail.

2. Effectue des tâches relatives à l'organisation de son travail. À ce titre :

- Signale à son supérieur immédiat tout besoin (ou bris) physique ou matériel nécessaire au bon déroulement de son travail
- S'assure de la qualité du matériel et des équipements, peu importe le type, avant utilisation
- Veille à la propreté des lieux avant et après utilisation
- Participe activement lors de sa formation
- Participe aux réunions de travail de son équipe.

3. Effectue des tâches relatives au bien-être du vacancier. À ce titre :

- Prend connaissance des fiches des vacanciers qui le concerne au début de la fin de semaine répit et s'y réfère en permanence
- Assure la sécurité des vacanciers sous sa responsabilité
- Assure, au quotidien, tous les soins d'hygiène et de santé nécessaire au bien-être du vacancier
- Avise son animateur répit de tout problème de santé d'un vacancier
- Avise son animateur répit de tout problème touchant un vacancier
- Fournit une évaluation écrite pour les vacanciers selon les directives données à sa charge et remplit les rapports demandés
- Veille au rangement des lieux d'hébergement de ses vacanciers
- Est responsable du contrôle des bagages et du linge des vacanciers.

4. Effectue diverses tâches relatives à l'animation. À ce titre :

- Participe à la réalisation de la thématique de fin de semaine
- Élabore et respecte une programmation d'activités équilibrée et adaptée à son groupe pour chaque fin de semaine
- S'implique activement dans l'animation des activités de soirées, des activités spéciales ainsi que dans l'animation des activités inscrites sur sa programmation
- S'assure de toujours respecter les règlements concernant la pratique des activités et veille à la sécurité de ses vacanciers lors de leur déroulement
- Assure l'emprunt et le retour du matériel utilisé dans les activités.

5. *Assure le maintien du bon climat de travail dans son équipe de travail. À ce titre :*
 - Coordonne et guide le travail de l'accompagnateur ou du bénévole jumelé à son groupe.
6. *En tout temps, agit en tant que représentant de Cité Joie et projette une image positive de l'organisme.*
7. *Accomplit toute autre activité nécessaire au bon fonctionnement de l'organisme.*

SUPERVISION REÇUE

- Exerce ses fonctions sous la supervision de la Responsable des programmes en collaboration avec l'animateur répit.

SUPERVISION EXERCÉE

- Aucune

HABILITÉS

- Leadership
- Dynamisme
- Sens des responsabilités
- Intégrité
- Autonomie et initiative
- Capacité à communiquer
- Capacité d'adaptation

FORMATION

- Études secondaires, collégiales ou universitaires en cours

EXPÉRIENCES ET CONNAISSANCES

- Expérience en animation
- Connaissance des personnes handicapées
- Milieu des camps de vacances

EXIGENCES PARTICULIÈRES

- Posséder un statut d'étudiant à temps plein
- Coucher sur place
- Dossier judiciaire exempt d'antécédents
- Cours de premiers soins reconnu
- Participer au stage de formation